

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LE MARDI 15 NOVEMBRE - 19 H 00,
SALLE BÉCANCOUR

Étaient présents pour les municipalités :

Monsieur Claude Lefebvre	Baie-du-Febvre
Monsieur Pierre Moras	Bécancour
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Madame Suzanne Vachon	Manseau
Madame France Trudel	Nicolet
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Madame Sandra St-Amours	Saint-Célestin Paroisse
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Levrard
Monsieur François Rousseau	Saint-Léonard-d'Aston
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvère
Monsieur Guy Dupuis	Sainte-Perpétue
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Patricia Lebel	Saint-Wenceslas
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval

En l'absence des délégués de Aston-Jonction, Grand-St-Esprit, Sainte-Sophie-de-Levrard et Wôlinak.
Formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux.
Étaient aussi présentes : Monsieur Mario Lacroix, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Madame Marie Poirier, adjointe de la direction.

OUVERTURE DE LA SÉANCE à 19h01

2022-57 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Monsieur Claude Lefebvre
Appuyé par Patricia Lebel
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour

ADOPTÉ

2022-58 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyée par Monsieur Alexandre Robert
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉ

INFORMATION GÉNÉRALE

Les membres sont informés relativement aux sujets suivants :

Gesterra
PGMR

FINANCE

2022-59 ACCEPTATION DES COMPTES DU 1ER OCTOBRE AU 31 OCTOBRE 2022

Acceptation des comptes du 1^{er} au 31 OCTOBRE 2022, pour un montant de 447 422.85\$

Sur une proposition de Monsieur Yvon Potvin
Appuyée par Monsieur Guy Dupuis
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du 1^{er} octobre au 31 octobre 2022, pour un montant de **447 422,85 \$**.

ADOPTÉ

2022-60 MNP / OFFRE DE SERVICE POUR LES ÉTATS FINANCIERS 2022

ATTENDU QUE la dernière proposition du 12 avril 2022 demandait de nouvelles soumissions pour la réalisation des futurs états financiers.

ATTENDU QUE aucune soumission n'a été demandé

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyée par Monsieur Pierre Moras
Il est unanimement résolu

D'annuler la résolution du 12 avril 2022

ADOPTÉ

EN CONSÉQUENCE

Sur une proposition de Monsieur François Lefebvre
Appuyée par Madame France Trudel
Il est unanimement résolu

1. D'accepter l'offre de service pour l'année 2022 à MNP
2. De demander de nouvelles soumissions pour la réalisation des états financiers pour 2023-2024-2025

ADOPTÉ

2022-61 COLLECTE DE FEUILLES

Sur une proposition de Madame Fannie Boisvert
Appuyée par Monsieur Mathieu Lemire
Il est unanimement résolu

D'autoriser le paiement de collecte des feuilles pour les municipalités de Saint-Wenceslas et d'Aston-Jonction au taux de .50\$ du sac.

ADOPTÉ

2022-62 COLLECTE DES SAPINS

Sur une proposition de Madame Sandra St-Amours
Appuyée par Madame Patricia Lebel
Il est unanimement résolu

D'autoriser la tenue d'une collecte de sapins en janvier 2023 au coût de 6500\$ taxes incluses pour quatorze (14) points de dépôts.

ADOPTÉ

2022-63 CAHIER DE FORMATIONS

Sur une proposition de Monsieur Pierre Carignan
Appuyée par Monsieur François Rousseau
Il est unanimement résolu

D'autoriser l'impression de 200 cahiers de formations et 200 cahiers du participant pour l'année 2023

ADOPTÉ

2022-64 GUIDE D'ÉVALUATION ANNUEL

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyée par Madame Suzanne Vachon
Il est unanimement résolu

D'autoriser Concordia à fournir des grilles pour l'évaluation du Directeur Général de la RIGIDBN au coût de 1400.00\$ + kilométrage.

ADOPTÉ

2022-65 FORMATION SAGE

Sur une proposition de Sylvain Jutras
Appuyée par Monsieur Denis Croteau
Il est unanimement résolu

D'autoriser la formation de SAGE 50 – Comptabilité pour Monsieur Mario Lacroix et Madame Marie Poirier, formation au coût de 298.94\$

ADOPTÉ

ADMINISTRATION

2022-66 NOMINATION AU POSTE DE PRÉSIDENT

ATTENDU QUE le mandat à la présidence se termine le 21 novembre 2023 ;

ATTENDU QUE le président d'élection est Monsieur Mario Lacroix et la secrétaire d'élection est Madame Marie Poirier ;

ATTENDU QUE le président d'élection a demandé au conseil si d'autres membres voulaient déposer leur candidature et seul Mme Céleste Simard s'est manifestée ;

Sur une proposition de Madame Fannie Boisvert
Appuyée par Madame Patricia Lebel
Il est unanimement résolu

Que Madame Céleste Simard soit déclarée élue, présidente de la Régie, pour le mandat du 15 novembre 2022 au 21 novembre 2023. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

ADOPTÉ

2022-67 NOMINATION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT

- ATTENDU QUE** le mandat à la vice-présidence se termine le 21 novembre 2023 ;
- ATTENDU QUE** le poste de vice-président doit être comblé par un administrateur issu du territoire opposé à la présidence ;
- ATTENDU QUE** le président d'élection est Monsieur Mario Lacroix et la secrétaire d'élection est Madame Marie Poirier ;
- ATTENDU QUE** le président d'élection a demandé au conseil si d'autres membres voulaient déposer leur candidature et seul Monsieur Mathieu Lemire s'est manifesté ;

Sur une proposition de Monsieur Claude Lefebvre
Appuyée par Monsieur Guy Dupuis
Il est unanimement résolu

Que Monsieur Mathieu Lemire soit déclaré élu, vice-président de la Régie, pour le mandat du 15 novembre 2022 au 21 novembre 2023. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

ADOPTÉ

2022-68 NOMINATION DU COMITÉ CONSULTATIF

- ATTENDU QUE** le président d'élection était M. Lacroix et la secrétaire Madame Marie Poirier ;
- ATTENDU QUE** le président d'élection a rappelé aux administrateurs que le comité de travail n'a pas de pouvoir officiel et qu'il n'y a pas de rencontre systématique ;
- ATTENDU QU'** en corrélation avec le règlement interne de la Régie, le siège numéro un (1) est attribué d'office au président, en l'occurrence Madame Céleste Simard ;
- ATTENDU QU'** en corrélation avec le règlement interne de la Régie, le siège numéro deux (2) est attribué d'office au vice-président, en l'occurrence Monsieur Mathieu Lemire ;
- ATTENDU QUE** le siège trois (3) est vacant dû au départ de Monsieur Serge Turmel et qu'il doit être comblé par un administrateur de la MRC de Bécancour et que la candidature de M. Pierre Moras a été proposée et accueillie

Sur une proposition de Madame Céleste Simard
Appuyée par Madame Suzanne Vachon
Il est unanimement résolu

Que Monsieur Pierre Moras soit déclaré élu, administrateur de la Régie pour le mandat de 2023. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

- ATTENDU QUE** le siège quatre (4) est vacant dû au départ de Monsieur Michel Veilleux qui n'a pas signifié vouloir renouveler son mandat pour une prochaine année.

ATTENDU QUE le président d'élection a demandé au conseil si des membres voulaient déposer leur candidature et seul Madame France Trudel s'est manifestée ;

Sur une proposition de Monsieur Mathieu Lemire
Appuyée par Madame Ginette Deshaies
Il est unanimement résolu

Que Madame France Trudel soit déclarée élue, administrateur de la Régie pour le mandat 2023. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

ATTENDU QUE le siège cinq (5) est vacant dû au départ de Monsieur Denis Croteau qui n'a pas signifié vouloir renouveler son mandat pour une prochaine année.

ATTENDU QUE le président d'élection a demandé au conseil si des membres voulaient déposer leur candidature et seul Monsieur Alexandre Robert s'est manifesté ;

Sur une proposition de Madame France Trudel
Appuyée par Madame Patricia Lebel
Il est unanimement résolu

Que Monsieur Alexandre Robert soit déclaré élu, administrateur de la Régie pour le mandat 2023. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

ATTENDU QUE le siège cinq (6) n'étant pas vacant dû au fait que Monsieur Yvon Potvin a signifié vouloir renouveler son mandat pour une prochaine année.

ATTENDU QUE le président d'élection a demandé au conseil si des membres voulaient déposer leur candidature et seul Monsieur Yvon Potvin s'est manifesté ;

Sur une proposition de
Appuyée par
Il est unanimement résolu

Que Monsieur Yvon Potvin soit déclaré élu, administrateur de la Régie pour le mandat 2023. Ce mandat est renouvelable tous les ans.

EN CONSÉQUENCE
Il est unanimement résolu

Que les membres du comité consultatif 2023 soient les suivants : Madame Céleste Simard (Lemieux), Monsieur Mathieu Lemire (Saint-Zéphirin-de-Courval), Monsieur Pierre Moras (Bécancour) Madame France Trudel (Nicolet) Monsieur Alexandre Robert (Sainte-Eulalie), et Monsieur Yvon Potvin (Saint-Pierre-les-Becquets).

ADOPTÉ

2022-69 NOMINATION DU COMITÉ RH

ATTENDU QUE la présidente et le vice-président y sont nommée de facto

ATTENDU QUE les Villes de Bécancour et de Nicolet doivent être représentées

Sur une proposition de Monsieur Guy Dupuis
Appuyée par Monsieur François Rousseau
Il est unanimement résolu

Que Monsieur Pierre Moras de la Ville de Bécancour et Madame France Trudel de la Ville de Nicolet soient déclarés élus pour le mandat 2023. Ce mandat est renouvelable tous les ans

ADOPTÉ

2022-70 NOMINATION DES SIGNATAIRES

ATTENDU QUE deux (2) signatures sont requises en tout temps pour les affaires bancaires ;

ATTENDU QUE de coutume et dans une volonté d'assurer un bon fonctionnement, trois (3) signataires étaient désignés ;

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau
Appuyée par Madame Ginette Deshaies
Il est unanimement résolu

Que Madame Céleste Simard, Monsieur Mathieu Lemire et Monsieur Michel Veilleux soient autorisés à signer pour les affaires bancaires de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour Nicolet-Yamaska

ADOPTÉ

2022-71 CALENDRIER DES SÉANCES 2023

Sur une proposition de Madame Céleste Simard
Appuyée par Madame Patricia Lebel
Il est unanimement résolu

De fixer les réunions du conseil comme suit :

- 1) Réunion du conseil d'administration : 21 février, 23 mai, 19 septembre, 21 novembre

EN CONSÉQUENCE

Il est demandé de revalider la chartre des réunions afin d'en ajouter car plusieurs administrateurs soulignent que le délai entre chacune des rencontres est vraiment trop distancé. Monsieur Mario Lacroix signifie aux administrateurs qu'il vérifiera et verra à planifier d'autres réunions si nécessaire.

2022-72 CHANGEMENT DE NOM SUR LA CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la carte de crédit est présentement au nom de Madame Céleste Simard

ATTENDU QUE Monsieur Mario Lacroix, maintenant directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie ;

Sur une proposition de Monsieur Mathieu Lemire

Appuyée par Madame France Trudel

Il est unanimement résolu

D'autoriser le changement de nom de la carte de crédit au nom de Monsieur Mario Lacroix

2022-72 AJOUT DE NOM POUR LE SITE CLIC-SÉCUR

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies

Appuyée par Monsieur Pierre Moras

Il est unanimement résolu

D'ajouter le nom Monsieur Mario Lacroix

VARIA

- Rencontre mardi prochain pour présentation d'une nouvelle procédure pour les MO

QUESTION DU PUBLIC

Monsieur Stéphane Trépanier nous avise qu'il n'a pas reçu le composteur commandé et payé depuis le mois de mai 2022

Madame Marie Poirier signifie à Monsieur Trépanier qu'un suivi sera fait avec Madame Joanie Pépin, responsable des composteurs à la Régie.

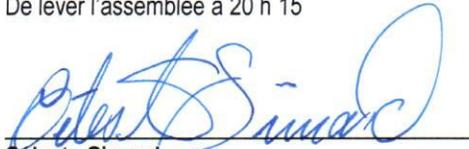
HUIS CLOS

PROCHAINE RÉUNION FIXÉE AU 22 NOVEMBRE 2022 À 19H00 À LA SALLE DE BÉCANCOUR

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

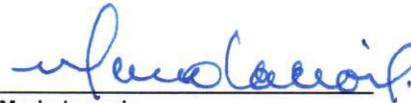
Sur une proposition de Monsieur Alexandre Robert
Appuyée par Monsieur Pierre Carignan
Il est unanimement résolu

De lever l'assemblée à 20 h 15



Céleste Simard

Présidente



Mario Lacroix

Directeur général, secrétaire-trésorier